

PRIME ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

# Isolation thermique



Gustavia

Pour la promotion de l'isolation dans le **résidentiel** et le **tertiaire (hors hébergements de tourisme)** sur le territoire de Saint-Barthélemy à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

## Prime économies d'énergie résidentielle et tertiaire (hors hébergements de tourisme)

Secteurs / Types	Combles / Toitures	Murs
Résidentiel	14 €/m <sup>2</sup>	8 €/m <sup>2</sup>
Tertiaire	14 €/m <sup>2</sup>	8 €/m <sup>2</sup>



La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de nos [partenaires Agir Plus d'EDF](#) dont vous trouverez la liste sur le site [edf.gp](http://edf.gp)